

En résumé, la sobriété est de règle pour les aphrodisiaques, et je n'entends pas parler d'une sobriété monacale, mais de cette sobriété pratique qui donne pleine satisfaction à l'appétit légitime et n'éveille pas l'appétit factice, et qui se mesure prudemment sur la somme plus ou moins grande des exercices, c'est-à-dire des dépenses.

L'exercice musculaire et l'activité d'esprit sont deux aphrodisiaques excellents; mais encore faut-il distinguer ici l'influence de ce double exercice, quand il est modéré, de celle de la fatigue de corps et d'esprit; une marche ordinaire détend le système nerveux, une marche forcée le constitue en état d'érythisme. C'est une affaire de dosage.

Le balancement antagoniste du pôle génital et du pôle intellectuel, de la chair et de l'esprit, est de constatation vulgaire. Newton serait-il mort vierge s'il n'avait cherché les lois de la gravitation? La virginité est une puissance dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre moral. Oisiveté et continence sont deux termes en quelque sorte inconciliables. Le travail est donc un des éléments du régime aphrodisiaque. L'éloignement prudent et assidu des provocations libidineuses qui arrivent à l'appétit génésique par les yeux, la lecture, le souvenir, est, bien entendu, de rigueur. Qui veut demeurer continent et affronter ces périls y succombe.

Ce régime, on le voit, est un entraînement de l'homme tout entier: entraînement de son corps, entraînement de son esprit, entraînement de son être moral. Une volonté énergique, soutenue par un principe élevé, est le meilleur des aphrodisiaques; il n'y a pas de nénéphar ou de sirops de chasteté qui valent celui-ci.

Récamier a proposé et mis en pratique avec un certain succès, en 1835, sous le nom de *méthode réfrigérante*, un traitement basé sur l'emploi des bains froids, d'affusions hypogastriques, d'injections froides vaginales et rectales. Deux cas de nymphomanie, l'un chez une fille de trente-deux ans, l'autre chez un enfant de treize ans, paraissent avoir été modifiés favorablement par ces pratiques d'hydrothérapie domestique⁽¹⁾. Cette méthode mérite de fixer l'attention du praticien.

(1) 310. Il débutait par des bains de fauteuil, dont on abaissait successivement la température de 24° R. jusqu'à 10°, suivant la tolérance du malade, qui y séjournait pendant dix à vingt minutes. Des injections vaginales, des lavements frais et des affusions hypogastriques avec de l'eau variant de 18° à 10° R., complétaient ce traitement préparatoire, qui conduisait les malades à l'usage de bains frais d'une température de 15 à 26° R., suivant la saison.

Est-il besoin de dire que, dans les cas où l'aphrodisie est symptomatique, ici d'oxyures vermiculaires, là d'une étroitesse de l'orifice préputial avec rétention habituelle des produits de la sécrétion des glandes de Tyson, d'une exubérance des grandes lèvres ou du clitoris, produisant des frottements érotiques; d'une dermatose chronique (*eczéma, psoriasis*), d'un prurit vulvaire invétéré, il faut s'attaquer à la cause elle-même et n'employer les aphrodisiaques qu'à titre de moyens secondaires? L'opération du phimosis peut être utile, mais l'excision du clitoris et des nymphes n'aurait que des avantages équivoques, si l'on s'en rapportait au fait emprunté par la *Revue thérapeutique du Midi* (n° de février 1854) à un journal américain. Il faut toujours se souvenir, et nous terminerons par là, que, quand la salacité n'est pas primitivement d'origine cérébrale, elle ne tarde pas, par le double lien de l'attrait libidineux et de l'habitude, à devenir une perversion de la volonté autant qu'une aberration d'un sens physique, et que bien peu philosophe serait le médecin qui prétendrait avoir tout fait quand il a ouvert ses bœux d'aphrodisiaques. Ils ont leur valeur, sans doute; mais une valeur contingente, conditionnelle, et subordonnée, en tout cas, à la direction morale que reçoivent les penchants, les sentiments et l'activité des malades. C'est le cas ou jamais de ne pas « desprendre l'une de l'autre nos deux parties », comme dit Montaigne. Etroite est, en effet, la *couture* de l'âme et du corps. C'est elle qui distingue la médecine humaine de l'art vétérinaire.

SECTION TROISIÈME

RÉGULATEURS DE L'ACTION NERVEUSE

CHAPITRE PREMIER

Régulateurs de la sensibilité

La sensibilité ne subit pas seulement des modifications de *quantité*; elle présente quelquefois des altérations de nature des plus singulières. Ces changements dans les modes de la sensibilité doivent être étudiés à part, suivant qu'ils affectent la sensibilité générale ou la sensibilité sensorielle.